

Réf: Dossier 299302

Avis de constitution

SOCIETE « KEMA VOLAILLE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI COCO
SERVICE, Lot 301, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEMA VOLAILLE »

Objet : • Production et Vente de poulets de chair
pondeuses,

- Production et Vente œufs
- Vente de matériel d'élevage ;
- Exploitation d'une ferme
- Commerce général ;
- Prestation de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI COCO SERVICE, Lot 301, Ilot 25

Dirigeant(s) Mlle ASSOMAN KROU YAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03595 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22021/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

